

ANNEXE III

TEST DE SATISFACTION AUX EXIGENCES PREALABLES A LA MISE EN SITUATION PEDAGOGIQUE

Le test de satisfaction aux exigences préalables à la mise en situation pédagogique comprend :

I. Deux exercices d'assistance

1.1 Un remorquage

L'épreuve consiste à remorquer deux « va'a tatoru », avec leur équipage à bord, à l'aide d'un bateau à moteur.

Critères de réussite :

Être capable de :

- effectuer l'approche prudente des « va'a tatoru » ;
- utiliser les techniques appropriées pour attacher les « va'a tatoru » au bateau à moteur ;
- gérer les équipages en les faisant monter à bord du bateau à moteur si nécessaire ;
- remorquer les embarcations sans à coup.

1.2 Un abordage en situation de navigation

L'épreuve consiste à effectuer une manœuvre d'abordage d'un « va'a tā'ie » pour remplacer un équipier.

Au départ l'exercice, le « va'a tā'ie » est en navigation. Le candidat pilote le bateau à moteur. Il effectue l'approche vers le « va'a tā'ie » pour donner les consignes d'abordage à l'équipage.

Puis, il procède au transfert des équipiers entre les deux embarcations.

Le public agit en fonction des consignes données par le candidat.

Critères de réussite :

Être capable de :

- s'approcher prudemment de l'embarcation ;
- donner la conduite à tenir au public ;
- donner les consignes pour faire arrêter le « va'a tā'ie » ;
- effectuer la manœuvre d'abordage ;
- effectuer le transfert des équipiers en sécurité.

2. Une mise en situation d'encadrement d'un public en sécurité, d'une durée de vingt minutes environ.

Le stagiaire encadre un public sur deux « va'a tatoru ».

Le public peut être composé de stagiaires de la formation.

3. Une épreuve écrite portant sur des connaissances relatives à la sécurité des pratiquants.

Cette épreuve se compose d'un questionnaire à choix multiples ou de questions à développement court, portant, notamment, sur la sécurité et la réglementation liée à l'encadrement de l'activité.